



République de Côte d'Ivoire

Union – Discipline – Travail

.....

*Cabinet du Premier Ministre,
Chef du Gouvernement*

.....

**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES SUR L'ETAT D'EXECUTION DU
PROGRAMME SOCIAL DU GOUVERNEMENT (PSGOUV) AU 30 JUIN 2022**

Juillet 2022

La présente Communication vise à rendre compte au Conseil des Ministres de l'exécution du Programme Social du Gouvernement (PSGouv 2) au 2^e trimestre 2022.

Elle s'articule autour des points ci-après :

- Etat d'avancement des projets du PSGouv à fin juin 2022 ;
- Etat d'exécution financière ;
- Points d'attention.

Pour mémoire, le PSGouv2 2022-2024 est évalué à 3 182,4 milliards de FCFA et repose sur 05 axes stratégiques : (i) la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du nord, (ii) l'éducation/formation, (iii) l'amélioration des conditions de vie des ménages, (iv) l'insertion professionnelle, (v) le renforcement de la solidarité.

1. Etat d'avancement des projets du PSGouv 2

Axe 1 : Lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du nord

• Education

Pour l'année 2022, le volet éducation prévoit de (i) recruter 198 enseignants, (ii) acquérir 6000 tables-bancs, (iii) distribuer 150 268 kits et 191 694 manuels aux élèves du primaire.

A fin juin 2022, le processus pour l'acquisition de tables-bancs, de kits et manuels scolaires est à l'étape des appels d'offres. Ainsi, sur un budget de 2,7 milliards de FCFA prévus en 2022, aucun montant n'a été décaissé à fin juin.

• Accès à l'Electricité

En matière d'électricité, le Gouvernement prévoit en 2022 d'électrifier 38 localités dont 23 dans le Bounkani et 15 dans le Tchologo.

A fin juin 2022, 37 localités contre 16 à fin mars ont été électrifiées. Il s'agit de 29 dans le Bounkani et de 08 dans le Tchologo. Il ressort ainsi un taux d'exécution physique de 97,36%.

Le budget au titre de cette activité en 2022 est de 4,9 milliards de FCFA. Le taux de décaissement à fin juin est de 82,57 % (soit 4,046 milliards de FCFA).

• Accès à l'eau potable

Les objectifs au titre de l'année 2022 sont la réalisation de 200 forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH), le remplacement de 150 PMH, la maintenance de 3 129 PMH, la réparation de 433 PMH et l'alimentation en eau potable des localités de Sikolo et de Bilimono dans la région du Tchologo ainsi que les localités de Tougbo et de Moro-Moro dans la région du Bounkani.

A fin juin 2022, les résultats se résument comme suit :

Au titre des travaux financés sur les **ressources propres de l'Etat**, l'on note :

- la réparation de **28 PMH** (contre 15 à fin mars) ;
- la maintenance de **2 550 PMH** (contre 1 303 à fin mars) ;
- la réalisation de **46** (contre 44 à fin mars) forages positifs équipés de PMH et 45 (contre 41 à fin mars) superstructures de forage ;
- les travaux d'alimentation en eau potable de la localité de Sikolo et les villages environnants de Kamonokaha, de Irenekoro et de Linguekoro dans la région du Tchologo sont à 85% de taux d'avancement. Les localités de Bilimono dans la région du Tchologo, de Tougbo et de Moro-Moro dans la région du Bounkani sont quant à elles à 57 % de taux d'avancement.

Au titre du Projet d'Appui au Programme Social du Gouvernement (PA-PSGouv) financé par la BAD, il a été **réhabilité 275 PMH** (liste jointe).

Au total, dans les zones de fragilité, l'on note la réparation de **303 PMH** (soit un taux d'exécution physique de 70%), la maintenance **2 550 PMH** (soit un taux d'exécution physique de 81,5%) et la réalisation de **46** forages positifs équipés de PMH (soit un taux d'exécution physique de 23%).

Le montant des marchés exécutés est de 2,341 milliards de FCFA. Cependant, pour ces projets exécutés, aucune dotation n'a été prévue au titre du budget de l'Etat. Il se dégage un besoin en couverture budgétaire de 2,341 milliards pour pouvoir payer ces montants qui correspondent à des travaux effectivement réalisés.

• Entretien routier

Le programme d'entretien routier vise à réaliser en 2022, 3 456,5 km de linéaire. Ils se répartissent en deux (02) tranches dont 8,55 milliards pour la tranche 1 (974,1 km) et 17,14 milliards pour la tranche 2 (2 482,4 km).

A fin juin 2022, seule l'exécution de la tranche 1 a commencé. **Il a été reprofilé 209,3 km de linéaires** correspondant à 1 itinéraire achevé et 13 itinéraires entamés et non achevés. Le taux d'exécution physique est ainsi de 6,1 %.

Au titre de l'exécution financière de la tranche 1 (8,55 milliards de budget), sur des décomptes émis d'une valeur de 4 282 795 293 FCFA, il a été payé 3 584 376 163 FCFA. Le taux d'exécution financière est de 42% au titre de la tranche 1, la tranche 2 faisant l'objet de passation de marchés.

Le taux d'engagement global tenant compte des deux tranches est de 16,8 % et le taux d'exécution ressort à 14 %.

- **Insertion professionnelle et emploi des jeunes**

Les objectifs de l'année 2022 sont (i) l'insertion de 14 267 jeunes, (ii) la mobilisation de 2 000 volontaires et (iii) l'insertion de 1 500 personnes issues de couches vulnérables par le biais d'Activités Génératrices de Revenus (AGR).

A fin juin 2022, sur un objectif de 14 267 jeunes, 9 002 ont été insérés (liste jointe) selon la répartition suivante :

- Apprentissage : 374 bénéficiaires sur 1 500 prévus en 2022 ;
- Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO) : 1 214 bénéficiaires sur 1 800 ;
- Formation sanctionnée par le permis de Conduire : 997 bénéficiaires sur 1 500 ;
- Activités Génératrices de Revenus (AGR) : 4 322 bénéficiaires sur un objectif de 3 020 ;
- Fonds d'appui aux acteurs du Secteur Informel (FASI) : 1 707 bénéficiaires sur 8 000 ;
- Micros et Petites Entreprises (MPE) : 88 bénéficiaires sur 612 prévus.

Au titre du service civique, sur les 400 volontaires à mobiliser en 2022, 300 ont été mis en mission dans les régions frontalières du Nord.

Le budget au titre de cette activité en 2022 est de 9,7 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 40,2 % (soit 3,9 milliards de FCFA) et le taux de décaissement de 40,2% (soit 3,9 milliards de FCFA).

Pour ce qui est de l'insertion des personnes issues des couches vulnérables, l'objectif en 2022 est d'insérer 1 000 personnes défavorisées à faibles revenus à travers des transferts monétaires par mobile money sous forme de subventions pour le financement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) dans les régions du Tchologo, du Kabadougou et du Bounkani. A fin juin 2022, la convention pour l'accompagnement technique et le suivi des bénéficiaires a été signée, les 1000 bénéficiaires ont été identifiés et sélectionnés, les domaines d'activités identifiés (commerce, artisanat, restauration) et le mode opératoire a été finalisé.

Le coût budgétaire au titre de cette activité est de 500 millions. Le taux d'engagement est de 37 %. Aucun montant n'a été décaissé.

- **Ressources animales et halieutiques**

En 2022, les activités financées sur les ressources de la BAD, portent sur :

- l'élevage de volailles traditionnelles pour le bénéfice de 500 femmes (construction de 500 poulaillers, formation et équipement) ;
- l'aquaculture à travers l'installation d'associations de pêcheurs pour l'élevage de poissons en cage flottante et l'installation de 25 jeunes pisciculteurs en étang. Il s'agira de mettre en place deux unités d'exploitation de cages flottantes, de mettre à niveau 150 anciennes fermes piscicoles ;
- la formation de 180 agents des services de pêche à Kossou et à Buyo ainsi que de 1 350 pêcheurs artisans ;
- la construction de 10 plateformes de fumage de poissons.

A fin juin, les résultats sont les suivants :

- au titre des travaux de construction des 500 poulaillers, 240 poulaillers (répartition jointe) ont été construits dont 78 dans le Poro et 12 dans la Bagoué, 98 dans la Marahoué et 52 dans le Nawa ;
- au titre du volet aquaculture, deux unités de cages flottantes sont entièrement installées et équipées sur les lacs de Buyo et Kossou ;
- les cabinets de formation sont en cours de recrutement ;
- les travaux de mise en place des plateformes de fumage enregistrent un taux d'exécution physique de 50% dans le département de Buyo.

La dotation pour la réalisation de ces activités s'élève à 1 392 155 561 FCFA. Le taux d'engagement est de 18,96 % (soit 263 995 283 FCFA) et le taux de décaissement est de 5 % (soit 72 129 893 FCFA).

- **Agriculture**

Le volet « Agriculture » vise à accroître la production maraîchère de contre-saison, en vue de réduire les importations (estimées à 60% des besoins) et de contribuer à réduire les fortes variations de prix des légumes au cours de l'année. Le projet couvre les régions du Gontougo, du Tchologo, du Poro, du Gbêkê et du Bélier.

Pour l'année 2022, il est prévu sur les ressources de la BAD :

- **Au titre du volet maraichers**, (i) la mise en exploitation de 343 ha de périmètres maraichers, (ii) la formation des producteurs des 52 groupements aux bonnes pratiques agricoles et (iii) les acquisitions et la distribution de kits intrants et petits matériels agricoles et de kits post-récoltes ;

- **Au titre du volet manioc**, (i) la mise en exploitation de 1 000 ha de parcs à bois de manioc et de 4 000 ha de production de masse de manioc, (ii) la construction de 05 abris et l'installation de 05 unités de transformation semi-industrielles et l'acquisition et la distribution de 70 kits de transformation artisanale du manioc, (iii) la formation de 500 producteurs multiplicateurs de boutures.

A fin juin 2022, les résultats obtenus se résument comme suit :

- **Au titre du volet maraîchers**, (i) 52 groupements formés (liste jointe) aux bonnes pratiques agricoles sur 52 prévus et (ii) les marchés relatifs aux acquisitions des kits intrants et petits matériels agricoles ainsi que des kits post-récoltes sont en attentes de l'ANO du Bailleur.
- **Au titre du volet manioc**, (i) 50 producteurs multiplicateurs de boutures ont été formés aux techniques de production de boutures sur les 500 prévus ; (ii) 100 ha de parcs à bois sur les 1 000 ha prévus ont été mis en place ; (iii) 3 800 producteurs sur 4 000 ont été sélectionnés pour la mise en place de 4 000 ha ; (iv) les marchés relatifs à la construction de 05 abris et l'installation de 05 unités de transformation semi-industrielles sont attribués et en attente d'approbation. Enfin 106 transformatrices artisanales de manioc ont été formés aux bonnes pratiques de transformation et à l'hygiène environnementale des unités sur 70 transformatrices artisanales prévues.

Le montant global en 2022 s'élève à 6 029 321 439 FCFA. Le taux d'engagement et le taux de décaissement se chiffrent chacun à 3,45 % (soit 0,208 milliards de FCFA). Ce taux est en lien avec le démarrage effectif de plusieurs activités de terrain dès l'obtention des ANO du bailleur.

- **Filets sociaux**

Pour l'année 2022, les objectifs sont les suivants :

- la prise en charge de 44 705 ménages ;
- la mise en place d'au moins 200 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) ;
- l'initiation à la réalisation d'activités génératrices de revenus par les bénéficiaires de ces régions.

A fin juin 2022, les résultats sont les suivants :

- les allocations du deuxième trimestre ont été payées pour un montant de 1 095 048 000 F CFA (liste jointe).
- Pour ce qui est de l'accompagnement des ménages bénéficiaires, 254 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) ont été mises en place pour un objectif de 200 initialement prévues.
- 254 coachs bénéficiaires ont vu leurs capacités renforcées sur le module d'initiation à la création et à la gestion d'AGR en vue d'accompagner les Consultants Agents Communautaires (CAC) dans la formation in situ de 20 109 ménages.
- Dans le cadre de l'extension de la lutte contre la pauvreté, un comité a été mis en mission dans la sous-préfecture de Tougbo en vue d'établir la liste des ménages éligibles aux filets sociaux.

Le montant prévu pour ces activités est de 4 606 097 280 FCFA. Le taux d'engagement est de 57,8% (soit 2,6 milliards de FCFA) et le taux de décaissement de 37,26 % (soit 1,716 milliards de FCFA) tenant compte de la cadence trimestrielle du paiement des allocations aux ménages.

Axe 2 : Amélioration des conditions d'études au primaire, secondaire et au supérieur

- **Recrutement des enseignants**

Les activités à mener en 2022 consistent à :

- évaluer les 10 300 enseignants recrutés dans le cadre du PSGouv 1 et organiser leur intégration à la fonction publique ;
- recruter 7 300 enseignants pour le cycle d'enseignement préscolaire et primaire ; 2 584 pour le premier cycle d'enseignement secondaire et 1 271 pour le second cycle d'enseignement secondaire.

A fin juin 2022, le décret concernant l'intégration des 10 300 enseignants contractuels a été pris. Ainsi, 10 282 sont devenus fonctionnaires dont 1 889 dans l'emploi de professeur de lycée (grade 14), 3 111 dans l'emploi de professeur de collège (grade A3) et 5 282 dans l'emploi d'instituteur adjoint (grade C3).

- **Construction et équipement de collèges et lycées**

Sur les 288 collèges à construire en 2022, les réalisations à fin juin 2022 se résument comme suit :

- 16 collèges de proximité financés par le C2D ont été réceptionnés à fin Juin 2022 (liste jointe) ;
- 37 collèges dont les marchés sont en cours de réattribution (taux moyen de 12% d'exécution physique) ;
- 8 collèges de proximité (dont 2 réceptionnés en juillet 2022) financés par le Trésor public, dans le cadre du projet de construction et d'équipement de collèges et de lycées sont achevés et réceptionnés (liste jointe) ;

Pour ce qui concerne les 95 collèges de proximité construits sur fonds C2D, le taux d'exécution physique est de 44% et le taux de décaissement global est de 38%.

La dotation budgétaire de 2022 pour la réalisation de ces collèges est de 39,4 milliards de FCFA. A fin juin, le taux d'engagement est de 83,9 % (soit 33,08 milliards de FCFA) et le taux de décaissement de 49,8% (soit 19,6 milliards).

- **Equiperment en tables-bancs des établissements**

Pour l'année 2022, le budget disponible (11,8 milliards) permet d'acquérir 167 000 tables-bancs. A fin Juin 2022, l'acquisition des tables bancs est à la phase du retrait du DAO par les fournisseurs.

Toutefois, 1 milliard de FCFA a été payé au titre des tables-bancs livrés en 2021. Le taux d'exécution de 8,47%.

- **Distribution de manuels et kits scolaires**

Les activités à mener consistent à :

- distribuer 3 398 340 manuels de français et de mathématiques ainsi que des cahiers d'exercices aux élèves du primaire public (sur la période 2022 à 2024) dont 1 277 046 en 2022 ;
- distribuer 4 166 334 kits scolaires aux élèves du primaire public sur l'ensemble du territoire national;
- distribuer 2 468 069 cahiers « mon quotidien » en 2022 et 3 715 15 en 2023.

A fin juin 2022, les marchés sont en cours d'approbation. Le budget prévu est de 14 milliards de Fcfa.

- **Approvisionnement des cantines scolaires**

Les activités à mener portent sur la distribution de 19 195 tonnes de vivres dans 5 108 cantines scolaires, à raison de 6 149 tonnes en 2022, 6 395 tonnes en 2023 et 6 651 en 2024.

A fin juin 2022, 3 709,8 tonnes de vivres ont été acquises pour 5 089 cantines scolaires permettant ainsi à 900 175 élèves bénéficiaires de prendre un repas chaud et équilibré pendant 23 jours sur 120 prévus initialement. De plus, un appui en matériel de production a été fait en faveur de 50 groupements agricoles. Enfin, la Direction des Cantines Scolaires (DCS) a renforcé les capacités de 508 acteurs directs des cantines en matière d'utilisation du soja texturé.

Le montant prévu en 2022 pour cette activité est de 15,6 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 25,9 % (soit 4,053 milliards de FCFA) de même que le taux de décaissement.

- **Latrinisation des écoles**

Pour l'année 2022, il est prévu de construire 1 200 latrines « écoles » dans des écoles couvrant 200 villages et 4 000 latrines « ménages » sur les efforts propres des populations sensibilisées dans le cadre du projet.

A fin juin 2022, les entreprises ont achevé la construction de 606 latrines « écoles » (annexe) dont 396 au 2^e trimestre 2022. De plus, les populations en milieu rural ont construit 1 938 latrines « ménages » dont 537 au 2^e trimestre 2022.

Le montant prévu en 2022 pour cette activité est de 4,5 milliards de FCFA. Le taux d'engagement qui est équivalent au taux de décaissement s'établit à 35,8% (soit 1,6 milliards de FCFA).

- **Amélioration du niveau d'éducation des populations**

Ce programme vise la réduction du taux d'analphabétisme sur la période 2022-2024, grâce à la prise en charge de 6 000 bénéficiaires par année, formés avec l'appui de 200 alphabétiseurs à recruter et à former par an également.

A fin juin 2022, 215 alphabétiseurs ont été formés et 6 270 apprenants ont participé à un programme d'alphabétisation. En outre, 210 centres d'alphabétisation et 5 classes passerelles pour 150 enfants hors du système scolaire ont été ouverts. Le taux d'exécution physique de ce programme est de 100%.

Le montant prévu en 2022 pour cette activité est de 0,4 milliard de FCFA. Le taux d'engagement est de 43% (soit 0,17 milliard de FCFA) de même que le taux de décaissement. Le décalage entre le taux d'engagement et le taux d'exécution s'explique par les procédures administratives qui n'ont pas permis à fin juin, de payer la totalité des dépenses liées aux activités réalisées.

Axe 3 : Amélioration des conditions de vie des ménages

- **Entretien routier**

Les objectifs de l'année 2022 portent sur le reprofilage de 14 909,1 km dont 4 061,9 km en reprofilage lourd et 10 847,2 km en reprofilage léger. L'exécution de travaux est programmée dans le second semestre en raison des délais requis pour la passation des marchés.

Le budget au titre de l'année 2022 est de 38,9 milliards de FCFA. Aucun montant n'a été décaissé à fin juin.

- **Accès universel à l'électricité**

Le Gouvernement vise trois (3) objectifs majeurs à travers le volet « électricité » du PSGouv : (i) la baisse de 20 % du tarif social, (ii) le renforcement du Programme National d'Electrification Rurale (PRONER) et (iii) le renforcement du Programme Electricité Pour Tous (PEPT).

Les objectifs de l'année 2022 portent sur l'électrification de 700 localités, le raccordement de 250 000 ménages dans le cadre du PEPT et la poursuite de l'application du tarif social pour les ménages défavorisés.

De janvier à juin 2022, **il a été électrifié 277 localités** (y compris 37 dans les zones de fragilité) dont 130 localités au 2^e trimestre 2022 (liste jointe). Concernant le dernier maillon de connexion, le PEPT a permis **74 114 branchements de janvier à juin 2022** dont 16 763 en juin 2022. Enfin, au titre de la baisse du tarif social, **le**

nombre de bénéficiaires s'établit à 1 619 027 dont 82 463 de plus sur la période janvier à fin juin 2022. L'ajustement à la baisse de 20% du tarif nominal des clients au domestique social a permis aux consommateurs de faire une économie de 3,8 milliards de FCFA de janvier à juin 2022.

Le coût budgétaire de ces activités est évalué à 65,25 milliards de FCFA pour l'année 2022 (non compris les économies liées à la baisse du tarif social). Le montant exécuté s'établit à 48,33 milliards dont 37,21 milliards au titre du PRONER et 11,12 milliards au titre du PEPT. Le taux de décaissement est de 74,1%.

- **Renforcement du Programme d'accès à l'eau potable en milieu rural**

Le Gouvernement s'est fixé comme objectifs au titre de l'année 2022 (i) la réalisation de 350 forages équipés de PMH, (ii) le remplacement à neuf de 1 400 PMH, (iii) la maintenance de 8 871 PMH, (iv) la réparation de 2 275 PMH (financement BAD), (v) le remplacement de 1 100 PMH (BAD) et (vi) le renouvellement de 100 forages (BAD).

A fin juin 2022, les réalisations hors zones de fragilité, se résument comme suit :

- Au titre des ressources propres de l'Etat, l'on enregistre :
 - o la réhabilitation de 184 PMH (contre 137 à fin mars) ;
 - o la maintenance de 8 089 PMH (contre 4 768 à fin mars) ;
- Au titre du PA-PSGouv, il a été réhabilité 619 PMH (liste jointe). En outre, la procédure de l'appel d'offres est en cours pour la fourniture de 2 300 PMH et la réalisation de 100 nouveaux forages.

En somme, en prenant en compte les résultats dans les zones de fragilité, les réalisations sont : la maintenance de 10 639 PMH (contre 6071 à fin mars), la réhabilitation de 1 106 PMH (contre 677 à fin mars). Le taux de réalisation physique est de 88,6 % pour la maintenance et de 40,8% pour la réhabilitation.

Le budget effectivement reçu en 2022 est de 3,496 milliards de FCFA. Le montant des travaux exécutés selon les marchés pluriannuels en cours est de 6,070 milliards de FCFA. La totalité des crédits a été consommée mais les engagements n'ont pas encore été réalisés en raison des arbitrages sur les priorisations et le niveau de paiement vu qu'il ressort un gap de couverture budgétaire de 2,974 milliards de FCFA.

- **Accès à des soins de santé de qualité**

Au 1^{er} trimestre 2022, les résultats se résument comme suit :

Au titre du Programme Elargi de Vaccination, sur 545 947 enfants ciblés en janvier 2022 au titre du penta 3, 456 108 enfants de 0 à 11 mois ont été vaccinés (soit 84% de taux de réalisation). Concernant la Rougeole/ Rubéole, 445 732 enfants de 0 à 11 mois ont été vaccinés sur la même cible (soit un taux de réalisation de 82%). En ce qui concerne les femmes enceintes, 437 301 femmes enceintes ont été vaccinées contre le tétanos (69% de taux de réalisation).

Le montant décaissé au titre du PEV s'établit à 1,6 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution financière de 29 % du budget de l'année 2022.

Concernant l'accès au sang, le CNTS a prélevé 100 227 poches de sang sur un objectif de 250 000 (liste jointe). De plus, 116 247 produits sanguins ont été délivrés aux structures sanitaires par le CNTS.

Une dotation supplémentaire de 2,5 milliards a été accordée au CNTS pour porter son budget à 5 milliards de FCFA. Le Gouvernement a pris un arrêté pour fixer le prix du sang à 3000 FCFA au public comme au privé. La communication s'est accentuée en mars et des mesures ont été prises pour sanctionner les manquements. En outre, 02 agents ont été mis aux arrêts pour fraude. Au total, ce sont 82 387 poches de sang qui ont été cédées au prix de 3000 FCFA.

Par ailleurs, les laboratoires de Bouaké et de Man ont été réhabilités et seront équipés d'ici octobre 2022. De plus, le personnel a été formé aux bonnes pratiques transfusionnelles.

Le budget au titre de cette activité en 2022 est de 5 milliards de FCFA. Il a été engagé 2 766 611 753 FCFA soit 55,33% de taux d'engagement et ordonnancé 1 103 400 000 FCFA, soit 22,06% de taux d'exécution.

- **Accès au Logement**

Il est prévu en 2022, d'achever les travaux de VRD (Voiries et Réseau Divers) primaires sur les sites de Songon kasseblé et Grand Bassam, de réaliser la première phase de 5 000 logements (programme d'urgence de construction de 25 000 logements) et de démarrer le Programme Elargi de Logement et d'Aménagement Foncier (PELAF).

A fin juin 2022, les résultats se présentent comme suit :

- **Au titre des travaux de VRD**, le site de Songon est à 92% d'exécution (88% à fin mars) au titre des travaux d'adduction en eau potable, 82% (77% à fin mars) au titre de la distribution d'électricité, 76% (71% en mars) pour les voiries et drainages, 98% (taux inchangé depuis mars 2022 en raison de problème de raccordement des postes au réseau électrique et des canalisations à la station) au titre des travaux d'assainissement. Le site de Grand Bassam est quant à lui à 48% d'exécution (48 % en décembre 2021) pour le canal et exutoire et à 72% (70 % en décembre 2021) pour l'assainissement et la construction de la STEP. En effet, les travaux du canal sont à l'arrêt (en raison des craintes d'inondation et de pollution des espaces par les populations)

et sont en attente de la proposition technique du BNETD pour permettre de drainer les eaux de l'exutoire à la lagune. A cet effet, les études APS (Avant-Projet Sommaire) ont été réalisées ; l'étude APD (avant-projet détaillé) reste en cours par le BNETD. Pour ce qui est de l'assainissement, la construction de la station d'épuration est en cours.

- **Pour ce qui est de la réalisation de la première phase de 25 000 logements du Programme d'urgence**, les sites dans la commune d'Abidjan ont été sélectionnés et les choix spécifiques sont en cours. Le projet est également au stade de la mobilisation du financement.
- **le projet pilote du PELAF** a été lancé en janvier 2022 et vise à aménager 53 hectares de la réserve foncière de AHOUE, pour la production de logements. Pour l'année 2022, l'objectif est de réaliser des études d'aménagement et de sécurisation foncière évalués à 150 millions de FCFA. A fin juin 2022, le plan d'aménagement des 53 Ha et le schéma d'aménagement de la réserve totale de 444 Ha ont été réalisés. L'appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet de géomètre pour les études topographiques et de sécurisation foncière est en cours. Le taux d'exécution physique est de 52 %.

Le budget au titre de cette activité en 2022 est de 20,9 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 36,99 % (soit 7,732 milliards de FCFA) et le taux de décaissement de 28,21 % (soit 5,9 milliards de FCFA).

- **Appui au développement d'activités génératrices de revenus**

Ce projet d'une durée d'un an vise à terme la construction de quarante (40) marchés de proximité dans des villages-carrefours, identifiés pour faciliter la commercialisation des produits vivriers. L'objectif est d'améliorer l'approvisionnement des marchés en produits vivriers et de faciliter, ce faisant, l'écoulement des productions en milieu rural.

A fin juin 2022, les quarante (40) sites d'implantation des marchés de proximité sont connus et les travaux topographiques pour seize (16) d'entre eux ont été réalisés. Les dossiers d'appel d'offres pour les acquisitions, les travaux de construction ont été élaborés et sont dans le circuit de passation des marchés. Enfin, dix-neuf (19) comités de gestion ont déjà été mis en place pour la gestion des marchés de proximité.

Le budget au titre de cette activité est de 6,6 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 4,17 % (soit 0,275 milliard de FCFA) et le taux de décaissement de 1,8 % (soit 0,117 milliard de FCFA).

- **Autonomisation des femmes dans le cadre du SWEDD**

Ce projet vise, en 2022, à apporter un appui alimentaire à 2 000 jeunes filles vulnérables; renforcer les capacités de 75 000 filles scolarisées ; renforcer les capacités de 50 000 filles déscolarisées et non scolarisées; octroyer des subventions à 5 000 jeunes filles ; organiser des cours d'alphabétisation à l'attention de 5 000 jeunes filles identifiées ; recruter 20 000 nouvelles utilisatrices d'une méthode de contraception moderne à travers les interventions des Agents de Santé Communautaires (ASC) dans les 20 régions du projet.

A fin juin 2022, les résultats se résument comme suit : 2 000 jeunes filles et 200 jeunes garçons bénéficient toujours d'un repas chaud à midi ; 56 599 (29 112 à fin mars) filles scolarisées bénéficient des interventions dans 762 espaces scolaires sûrs en vue d'améliorer leurs connaissances en matière de compétence de vie et santé sexuelle reproductive; 65 280 (8 248 à fin mars) personnes sont sensibilisées sur la santé sexuelle reproductive et 3 562 (1 397 à fin mars) nouvelles utilisatrices de méthodes de contraception moderne sont recrutées.

Le budget au titre de cette activité en 2022 est de 9,9 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 27,27 % (soit 2,7 milliards de FCFA) de même que le taux de décaissement.

Axe 4 : Insertion professionnelle des jeunes et service civique

- **Accès au stage et à l'emploi des jeunes**

En 2022, sur un objectif de 147 412 bénéficiaires en 2022 à insérer, les résultats (liste jointe) sont les suivants :

- Apprentissage et chantiers écoles : 500 bénéficiaires sur un objectif de 1 000 ;
- Stages de qualification : 1 223 bénéficiaires sur un objectif de 2 294
- Stages de validation : 1 035 bénéficiaires sur un objectif de 2 008.

Le budget au titre de cette activité en 2022 est de 8,1 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 0,18 % (soit 0,0148 milliard de FCFA) et le taux de décaissement de 0,18 % (soit 0,0148 milliard de FCFA).

- **« Ecole de la Deuxième Chance (E2C) »**

La stratégie de l'E2C cible de 2021 à 2024, 400 000 jeunes (déscolarisés, sans emplois, reconvertis, etc.). Le projet permettra en 2022 de prendre en charge 1 500 jeunes au titre des formations qualifiantes, 10 000 au titre des formations par apprentissage, 3 000 au titre de la certification des compétences professionnelles, 500 au titre des formations dans les métiers agricoles et l'installation de 7 antennes de l'AGEFOP.

A fin juin 2022, le bilan des activités est le suivant :

- **Formations qualifiantes** : sur les 159 jeunes sélectionnés pour une formation de cinq (05) mois aux métiers de la Grande distribution, 142 sont en stage au sein de quatre (4) entreprises partenaires (Prosuma, SDA-RCI Carrefour, S2P, CDCI). La deuxième cohorte de 400 jeunes est en cours de recrutement ;
- **Formations par apprentissage** : il a été recruté 2 032 bénéficiaires dans le cadre du C2D2. Les formations ont démarré depuis le 09 mai 2022 et se poursuivent pour huit (08) mois. Une deuxième cohorte de 2 000 bénéficiaires est en cours de recrutement ;
- **Certification des compétences professionnelles de 3 000 travailleurs par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)** : les arrêtés concernant le déploiement de l'apprentissage et de la VAE sont en cours d'élaboration.
- **Formation aux métiers ruraux dans le département de Botro** (région du Gbêke) : trente-deux (32) jeunes apprenants ont été sélectionnés pour composer la première cohorte de bénéficiaires. Ils seront formés en production végétale par apprentissage dans le cadre du C2D2.

Pour l'année 2022, le budget effectivement acquis est de 8,46 milliards de FCFA dont 7,46 milliards FCFA au titre du C2D 2 pour le déploiement de l'apprentissage et de la VAE, 588 millions de FCFA au titre du FDFP pour la mise en œuvre des projets pilotes de formation qualifiante et 410 millions de FCFA pour la création d'un garage-école dans la commune d'Abobo (300 millions) et l'implantation de champs et fermes-écoles dans les régions de la Mé et de la Nawa (110 millions).

Le montant exécuté à fin juin 2022 s'établit à 110 038 335 de FCFA dont 53 986 000 de FCFA au titre du C2D 2 et 56 052 335 de FCFA sur financement FDFP. Le taux de décaissement est de 1,3 %.

- **« Académie des Talents (ACT) »**

Ce projet vise à améliorer l'accès à la formation professionnelle par une diversification de l'offre de formation technique et professionnelle et une extension de la couverture nationale du dispositif de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, permettant ainsi d'absorber la quasi-totalité des élèves qui seront amenés à sortir prématurément de l'enseignement de base.

A fin juin 2022, les travaux de réhabilitation ont débuté pour 9 établissements à savoir : Lycée Technique d'Abidjan ; Lycée Technique de Yopougon ; Centre de Bureautique, de Communication et de Gestion de Cocody ; Lycée Professionnel Commercial de Yopougon ; Lycée Professionnel de Daoukro ; Lycée professionnel de Man ; Collège d'Enseignement Technique de Bouaké ; Lycée professionnel de Jacquville et le Centre de Formation Professionnelle de Bondoukou (annexe).

Au titre de la construction de nouveaux établissements, les chantiers de sept (07) premiers établissements (Abobo-Ebimpé, Yamoussoukro, Kong, Korhogo, Dabakala, Gbeleban, Brobo) sont en voie d'installation. Concernant la construction d'un centre de formation aux métiers des énergies renouvelables à Yopougon, le taux de réalisation physique du projet est de 15% et celui de la réalisation financière est 20%.

En outre, les travaux pour l'augmentation de la capacité d'accueil des internats ont débuté pour les dortoirs du lycée professionnel de Jacquville et de Man. Les taux de réalisation physique sont respectivement estimés à 70% et 40%.

Pour l'année 2022, le budget effectivement acquis est de 65,019 milliards de FCFA financé respectivement par Eximbank (40 milliards de FCFA), Instituto de Crédito Oficial (2 milliards de FCFA), le C2D 2 (1,824 milliard de FCFA) et l'Etat à hauteur de 21,195 milliards de FCFA. Le montant global exécuté à fin juin 2022 s'établit 27,047 milliards de FCFA. Le taux de décaissement est de 41,59%.

- **Promotion de l'emploi décent tout en améliorant l'autonomisation et l'employabilité des promoteurs**

L'objectif en 2022 est d'insérer au moins 1 500 personnes issues des couches vulnérables dans les régions du Gbêkè, de San-Pedro, du Tchologo, du Bounkani et du Kabadougou par (i) la création et le financement de Micro et de Petites Entreprises (MPE) et la (ii) la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des projets financés.

A fin juin 2022, l'identification et la sélection d'une trentaine de groupements bénéficiaires sont achevées, une convention a été signée entre la Direction Générale de l'Emploi (DGE) et la Plateforme de Services (PFS-CI) en qualité d'agence d'exécution pour le suivi des bénéficiaires et le mode opératoire est finalisé. Une convention a été également signée avec l'UNACOOPEC-CI pour l'octroi de prêts à taux réduit.

Le coût budgétaire au titre de cette activité est de 500 millions. Le taux d'engagement est de 39 % (soit 194,4 millions de FCFA) et aucun décaissement n'a été effectué.

- **Promotion du service civique**

Ce volet permettra la construction de 14 centres civiques dont 02 centres (Bouaké et Daloa) en 2022, la prise en charge de 100 jeunes filles vulnérables sur le centre de service civique de Korhogo, la mobilisation de 200 volontaires dans l'objectif d'aider le Ministère en charge de la Jeunesse, dans le recouvrement des fonds et d'identifier les populations vulnérables et l'envoi de 500 volontaires pour porter une assistance humanitaire auprès des populations déplacées en provenance du Burkina Faso.

A fin juin 2022, au titre des deux (02) centres à construire en 2022, les résultats sont les suivants :

- centre de Bouaké : les travaux sont en cours et la livraison de l'ouvrage est prévue au plus tard fin août.
- centre de Daloa : le processus de construction est en cours.

En outre, 500 jeunes sont en cours de sélection pour une formation civique et citoyenne, 101 filles sont en formation à Guingreni et 431 volontaires sont en mission dans la zone sud du pays.

Le coût budgétaire au titre de cette activité est de 2,6 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 37,7 % (soit 0,981 milliard de FCFA) et le taux de décaissement est de 37,7% (soit 0,981 milliard de FCFA).

Axe 5 : Renforcement de la solidarité envers les populations vulnérables

- **Projet des Filets Sociaux**

La mise en œuvre du Programme Filets Sociaux Productifs (PFSP) dans le cadre du PSGouv 2 consistera en une allocation d'un soutien financier de 36 000 FCFA/trimestre à 275 000 ménages sur la période 2022-2024.

Au titre de l'année 2022, les objectifs spécifiques portent sur :

- le paiement effectif de quatre (04) allocations trimestrielles à 175 000 ménages;
- la poursuite de la mise en place d'au moins 700 Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit;
- le paiement d'une subvention de sortie de 72 000 FCFA à 75 000 ménages;

A fin juin 2022, le paiement des allocations du deuxième trimestre a été effectué (liste jointe) pour un montant de 6 300 000 000 F CFA (y compris zones de fragilité). De plus, 1 527 AVEC fonctionnelles ont été mises en place sur les 700 AVEC prévues. Par ailleurs, les capacités de 803 coachs bénéficiaires ont été renforcées sur le module d'initiation à la création et à la gestion des AGR en vue d'accompagner les CAC dans la formation in situ de 75 000 ménages sur ce module qui devrait à terme leur permettre de rédiger un plan d'affaires.

Le coût budgétaire au titre de cette activité est de 22,8 milliards de FCFA mais le montant effectivement reçu en crédits mandatés est de 19,5 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 66,62% (soit 12,99 milliards de FCFA) et, avec le déboursement trimestriel des paiements dus aux ménages, le taux de décaissement est de 56,26% (soit 10,97 milliards de FCFA).

- **Couverture Maladie Universelle (CMU)**

La CMU vise à garantir l'accès à des soins de santé de qualité et à moindre coût à l'ensemble de la population résidant en Côte d'Ivoire, avec une cotisation forfaitaire de 1 000 FCFA par mois et par personne dans le cadre du régime contributif et une prise en charge à 100% entièrement financée par l'Etat pour les indigents dans le cadre du régime non contributif dénommé Régime d'Assistance Médicale (RAM).

A fin juin 2022, les principaux acquis se résument comme suit :

- 229 802 personnes ont été enrôlées de janvier à juin 2022 ;
- 154 345 cartes ont été produites et 201 994 ont été distribuées ;
- 50 089 actes médicaux ont été délivrés ;
- 39 032 consultations réalisées ;
- 29,72% de médicaments dispensés par rapport aux médicaments prescrits ;
- le montant collecté se chiffre à 9,7 milliards de FCFA.

Les données d'enrôlement ont connu une progression au cours de ce deuxième trimestre du fait de la mise en œuvre depuis le mois de mai 2022, d'une opération spéciale d'enrôlement des bénéficiaires du Régime d'Assistance Médicale identifiés de 2017 à 2021.

Par ailleurs, au cours du 1^{er} semestre 2022, les problèmes liés à la faible disponibilité des médicaments ont affecté le fonctionnement de la CMU. Cette situation a conduit à la finalisation d'un arrêté conjoint portant sur les médicaments CMU. Cette réorganisation permettra de rendre les médicaments disponibles dans les pharmacies privées et publiques et de relancer la CMU en termes de l'effectivité des soins.

Le coût budgétaire au titre de ce volet est estimé à 15,7 milliards de FCFA dont 3 milliards au titre de la subvention d'exploitation de la CNAM et 12,7 milliards au titre du RAM (Régime d'Assistance Médicale) pour la prise en charge des indigents. Le taux de décaissement est de 60,44% dont 600 millions (CNAM) et 8,890 milliards (RAM).

- **Gratuité ciblée des soins**

Le Programme de gratuité ciblée vise à donner à titre gracieux, certaines prestations, services et actes médicaux aux femmes enceintes, de même qu'aux enfants de 0 à 5 ans y compris les soins contre l'anémie, les infections respiratoires aiguës et les maladies diarrhéiques.

A fin juin 2022, 119 101 femmes enceintes ont bénéficié gratuitement des kits d'accouchements et 9 623 autres ont bénéficié de kits de césarienne et d'anesthésie générale ou de rachianesthésie. Au niveau du paludisme, 596 106 patients vulnérables ont été pris en charge dont 72 491 femmes enceintes (93,37% du nombre de cas) et 523 615 enfants de 0 à 4 ans (soit 98,79% du nombre de cas).

Le montant consommé pour la gratuité ciblée est de 1 953 523 304 FCFA ; soit un taux d'exécution de 10,83 %.

- **Accès aux centres sociaux**

Au titre de la construction des centres sociaux, il sera (i) construit et équipé trois (03) centres sociaux (ressources propres de l'Etat) ainsi que (ii) réhabiliter et équiper vingt (20) centres sociaux dont dix (10) sur ressources propres de l'Etat et dix (10) sur ressources de la BAD.

A fin juin 2022, au titre des objectifs sur la part Etat, les dossiers d'appels d'offres sont en cours d'élaboration pour la construction et la réhabilitation des dix centres sociaux.

Sur financement de la BAD, les entreprises en charge des travaux de réhabilitation des dix (10) centres sociaux ont été sélectionnées. Le début des travaux, initialement prévu pour fin avril 2022, est conditionné par une réserve du bailleur relative à la réalisation d'un Constat d'Impact Environnemental et Social (CIES). Le début des travaux de réhabilitation est tributaire des résultats du CIES prévus pour janvier 2023.

Le montant cumulé inscrit pour ces activités est de 742,2 millions dont 382,2 au titre de la part Etat et 360 au titre du financement de la BAD. Ce montant n'est pas encore exécuté au titre de l'année 2022.

2. Etat d'exécution financière

Au cours du 1er semestre 2022, sur des dotations de 435,9 milliards de FCFA, le montant total engagé s'établit à **171,3 milliards de FCFA** et le montant décaissé s'élève à **149,6 milliards de FCFA**. **Le taux d'engagement est de 39,3 % et le taux de décaissement de 34 %** (9,43 % au premier trimestre). (Annexe 1)

Ce taux s'explique par les procédures de passation de marché qui sont toujours en cours pour l'entretien routier, l'acquisition de tables-bancs, la distribution de manuels et kits scolaires, la construction des marchés de proximité, la latrinitisation. De plus, le temps de prise de décision pour certaines activités ralentit leur démarrage. Il s'agit notamment du programme de construction des 25 000 logements et de la construction de centres sociaux dont l'ANO de la BAD est attendu.

3. Points d'attention

Dans le cadre de l'exécution des différentes activités du PSGouv 2 à fin juin 2022, la Coordination Générale ainsi que les acteurs sectoriels ont constaté les problèmes suivants :

- la finalisation de l'identification des terrains et la mobilisation du financement pour le programme de construction des 25 000 logements ;
- **le manque de couverture budgétaire pour certaines activités :**
 - o l'Ecole de deuxième chance ;
 - o l'Académie des Talents ;
 - o la couverture budgétaire pour le paiement des travaux réalisés non couverts ainsi que le financement de la contrepartie Etat dans la fourniture des 2 300 PMH ;
 - o la mobilisation de la part Etat (6,325 milliards de FCFA) dans le programme des filets sociaux afin d'éviter la rupture des paiements des bénéficiaires au cours du 2e semestre;
 - o le paiement des pécules de janvier à septembre 2022 estimé à 10,845 milliards de FCFA pour les enseignants contractuels devenus fonctionnaires. La solde devant les prendre en compte à partir du 1^{er} octobre.
- le besoin d'un effort budgétaire supplémentaire face à la demande de sang après le plafonnement du prix à 3 000 FCFA ;
- la communication doit démarrer sur les réalisations du PSGouv 2.

CONCLUSION

Les principaux résultats enregistrés au cours du premier semestre 2022 dans le cadre du PSGouv 2 sont : la prise de décret pour l'intégration des 10 300 enseignants recrutés au PSGouv 1, la réception de 24 collèges de proximité sur 288, l'électrification de 277 localités dont 37 dans la zone de fragilité, la réhabilitation de 1 106 PMH sur 2 708 prévus et la maintenance de 10 639 PMH.

Le premier semestre a permis d'offrir (i) des kits d'accouchement à 119 101 femmes, (ii) des kits de césarienne et d'anesthésie générale ou de rachianesthésie à 9 623 femmes. Au niveau du paludisme, 596 106 patients vulnérables ont été pris en charge dont 72 491 femmes enceintes (93,37% du nombre de cas) et 523 615 enfants de 0 à 4 ans (soit 98,79% du nombre de cas). Le PSGouv a permis également de vacciner 454 765 enfants de 0 à 11 mois au titre du Penta 3, 444 083 enfants contre la rougeole et la rubéole et 436 127 femmes enceintes contre le tétanos. Il est

noté également que l'accès au sang devient une réalité avec le plafonnement des prix à 3 000 FCFA et le contrôle qui a permis de sanctionner 02 contrevenants.

Les défis pour le troisième trimestre portent essentiellement sur la généralisation de la couverture maladie universelle, l'amélioration de la traçabilité du sang et de la gratuité ciblée. Ils concernent également l'accélération de la passation des marchés pour l'acquisition de tables bancs, le déploiement du programme d'entretien routier. Enfin, le défi au titre de la Coordination Générale sera de mettre en œuvre les études d'impact du PSGouv 1 comme instruit par le Gouvernement.

Enfin, le Gouvernement devra dès l'adoption de la communication du PSGouv à fin juin, rendre visible les réalisations par une communication plus offensive. Les inaugurations simultanées par les membres du Gouvernement des réalisations, comme dans le cadre du PSGouv 1, pourraient être entamées à partir du mois de septembre, tout comme le recours à différents canaux de communication pour toucher les cibles visées.

La Coordination Générale devra également au cours du 2^e semestre, organiser des missions de terrain afin d'écouter les bénéficiaires. Enfin, les réalisations à fin juin et les actions attendues au 2^e trimestre seront mises à la disposition des Ministres gouverneurs pour favoriser un relais et un suivi plus rapproché.

ANNEXE

Annexe 1: Exécution financière

Dénomination des projets	Budget annoncé par la DGBF	Budget effectivement reçu	Montant engagé	Taux d'engagement	Montant décaissé	Taux de décaissement
Axe1: Lutte contre la fragilité dans les zones frontalières nord	34,3	55,469	15,5	28%	13,53	24,4%
Education	2,7	2,7	0	0,0%	0	0,0%
Santé	3					
Electrification	4,9	4,9	4,05	82,7%	4,05	82,7%
Hydraulique	2,4	0	0	0,0%	0	0,0%
Entretien Routier (KM)	21,3	25,64	4,3	16,8%	3,6	14%
Insertion professionnelle et emploi des jeunes	0	10,2	4,085	40,0%	3,9	38,2%
Emploi des jeunes		9,7	3,9	40%	3,9	40,2%
Insertion des jeunes		0,5	0,185	37%	0	0,0%
Ressources animales et halieutiques	0	1,4	0,263995	18,9%	0,072	5,1%
Agriculture	0	6,029	0,2087	3,5%	0,2087	3,5%
Filets sociaux	0	4,6	2,6	56,52	1,71	37,2%
Axe 2 : Education/Formation	162,9	85,7	39,903	46,6%	26,423	30,8%
Recrutement enseignants	78,36					
Construction et équipement de collèges et lycées	39,4	39,4	33,08	84%	19,6	49,7%
Equipeement en tables bancs des établissements	11,8	11,8	1	8,5%	1	8,5%
Distribution manuels	14	14	0	0,0%	0	0,0%
Approvisionnement des cantines scolaires	15,6	15,6	4,053	26,0%	4,053	26,0%
Latrinisation des écoles	3,35	4,5	1,6	35,6%	1,6	35,6%
Amélioration du niveau d'éducation des populations	0,4	0,4	0,17	42,5%	0,17	42,5%
Axe 3 : Amélioration des conditions de vie en milieu rural et autonomisation des femmes	273,8	155,646	63,407	40,7%	59,717	38,4%
Entretien Routier (KM)	92,43	38,9	0	0,0%	0	0,0%
Accès universel à l'électricité	76,04	65,25	48,3	74,0%	48,3	74,0%
Renforcement du Programme d'accès à l'eau potable en milieu rural	7,97	3,496	0	0,0%	0	0,0%
Accès à des soins de santé de qualité	54,3	10,6	4,4	41,5%	2,7	25,5%
Accès au Logement	20	20,9	7,732	37,0%	5,9	28,2%
Appui AGR	13,13	6,6	0,275	4,2%	0,117	1,8%
Autonomisation des femmes dans le cadre du Swedd	9,9	9,9	2,7	27,3%	2,7	27,3%
Axe 4 : Insertion professionnelle des jeunes et service civique	43,9	84,7	28,3	33%	28,2	33%
Accès stage et emploi des jeunes	21,97	8,1	0,0148	0,2%	0,0148	0,2%
l'Ecole de la deuxième chance	4,2	8,46	0,11	1,3%	0,11	1,3%
Académie des Talents	0,8	65,019	27,047	41,6%	27,047	41,6%
Promotion emploi décent	1	0,5	0,1944	38,9%	0	0,0%
Promotion du service civique et fonctionnement	15,9	2,6	0,981	37,7%	0,981	37,7%
Axe 5 : Couverture sociale des populations fragiles	58,8	53,94	23,82	44%	21,81	40%
Projet des Filets Sociaux	22,8	19,5	12,99	66,62	10,97	56,26
CMU/Soutien aux Indigents + CMU+CMU fragilité	17,2	15,7	8,89	56,6%	8,89	56,6%
Gratuité ciblée des soins	18	18	1,95	10,8%	1,95	10,8%
Accès centres sociaux	0,8	0,74	0	0,0%	0	0,0%
Coordination et suivi	0,5	0,5	0,29	58,0%	0	0,0%
Total	574,2	435,9	171,3	39%	149,6	34%

Source : CG/Ministères

Annexe 2: Nombre de latrines « ménages »

REGION	AGNEBY TIASSA	BAFING	BAGOUE	SUD COMOE	HAMBOL	HAUT SASSANDRA	LOH DJIBOUA	BERE	BOUNKANI	CAVALLY	GBEKE	GOH	GONTOUGO	KABADOUGOU	LA ME	MORONOU	NAWA	WORODOUGOU	TONKPI	YAKRO	TOTAL
NBRE LATRINES MENAGES REALISEES EN 2022 FIN JUIN	247	2	475	120	6	79	49	65	42	5	275	11	39	205	60	57	35	62	51	53	1938

Source : Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité

Annexe 3: Construction de lycées professionnels

Etablissements	Taux d'exécution Physique	Taux d'exécution financier
LTA	30%	40% (4,894 mds fcfa)
LTY	35%	40% (2,751 mds fcfa)
CBCG de Cocody	60%	71,2% (3,656 mds fcfa)
LPCY	35%	40% (2,705 fcfa)
LPH Riviera	0%	0%
CPM Bat Koumassi	0%	0%
le CPMA de Vridi,	0%	0%
LP Daoukro	20%	0%
LP Man	40%	0%
CET de Bouaké urgence 2	84%	0%
LP de Jacquerville	70%	0%
CFP de Bondoukou	95 %	0%
CET d'Adzopé	0%	0%
LPS Yopougon	0%	0%
(CET) de Bouaké C2D	0%	0%
CFP Abengourou	0%	0%
le CFP Daloa 1	0%	0%

Source : METFPA

Annexe 4: Construction de collèges de proximité

Construction de collèges de proximité C2D					
n°	Localités	DRENET	Base	Taux de réalisation	date prévisionnelle de finalisation
1	TAKOREAGUI	Soubre	2	-	-déc-2021
2	DADIASSE	Bondoukou	2	-	-nov-2021
3	NAGAFU	Bondoukou	2	-	-nov-2021
4	BLANFLA	Bouaflé	2	-	-déc-2021
5	BAZRA NATIS	Daloa	2	-	-déc-2021
6	DANANON	Daloa	2	-	-déc-2021
7	TOMONO	Mankono	2	-	-déc-2021
8	SOUKOUROUGBAN	Mankono	2	-	-déc-2021
9	KOROKOPLA	Mankono	2	-	-déc-2021
10	DONGUIKRO	Daoukro	2	-	-déc-2021
11	MORONOU	Yamoussoukro	2	-	-avr-2022
12	GBOLOUVILLE	Tiassale	2	-	-avr-2022
13	NIAMOUE	Tiassale	2	-	-avr-2022
14	ETICOON	Tiassale	2	-	-avr-2022
15	MOROKRO	Tiassale	4	-	-avril-2022
16	HERMANKONO	Divo	4	-	-avril-2022
Construction de collèges (Trésor)					
1		BOUREBO		100%	
2		DIANRA		100%	
3		GOUNFLA		100%	
4		GUINTEGUELA		100%	
5		SRAN-BONDOSSOU		100%	
6		TIEME		100%	

Source : MENA

Annexe 5: Couverture Maladie Universelle

	1er Trimestre 2022	2nd Trimestre 2022	Ecart (%)
Nombre d'enrôlés	67 559	162 243	140%
Nombre de cartes produites	98 536	55 809	-43%
Nombre de cartes distribuées	120 985	81 009	-33%
Nombre d'assurés traités	17 499	12 806	-26,82%
Nombre total d'actes médicaux effectués	30 183	19 876	-34,15%
Nombre de consultations	22 700	16 332	-28,05%
Nombre de centres de soins fréquentés	78	76	-2,56%
Nombre d'examen de labo-imageries	2 901	2 464	-15,06%
Nombre de soins dentaires	79	41	-48,1%
Nombre d'hospitalisations	6	6	0%
Nombre de prescriptions de médicaments	22 700	14 288	-37,06%
Nombre d'ordonnances de médicaments dispensés	4 902	4 247	-13,36%
Taux de médicaments dispensés sur médicaments prescrits	21,6%	29,72%	37,59%
Nombre de pharmacies (publiques et privées)	149	127	-14,77%
Nombre de localités où les prestations ont eu lieu	56	84	50%
Montant des prestations payées (FCFA)	100 152 736	32 324 616	-67,72%
Niveau de collecte des cotisations	*3 340 498 000 XOF	*3 020 103 000 XOF	- 9,59 %

Source : MEPS

Annexe 6: Réalisation agriculture par région

Région	Volet maraîcher	Volet Manioc
Tchologo	-12 groupements ont été formés sur 12 prévus. -79 ha seront mis en place dans cette zone	-Producteurs multiplicateur de boutures ont été formés aux techniques de production de boutures. '-Une unité semi industrielle sera installée et un abri y sera construit.
Gontougo	-12 groupements ont été formés sur 12 prévus. -79 ha seront mis en place dans cette zone	Une unité semi industrielle sera installée et un abri y sera construit.
Poro	-15 groupements ont été formés sur 15 prévus. -99 ha seront mis en place dans cette zone	Une unité semi industrielle sera installée et un abri y sera construit.
Gbeke	-5 groupements ont été formés sur 5 prévus. -33 ha seront mis en place dans cette zone	Une unité semi industrielle sera installée et un abri y sera construit.
Belier	-8 groupements ont été formés sur 8 prévus. -53 ha seront mis en place dans cette zone	Une unité semi industrielle sera installée et un abri y sera construit.

Source : MEMINADER

Annexe 7: Nombre de latrines « écoles »

REGION	Réalisé fin juin 2022
Béliér	144
Nawa	78
HAMBOL	72
Tchologo	60
Poro	36
Marahoué	30
Cavally	42
Moronou	144
TOTAL	606

Source : Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité

Annexe 8: Nombre de localités électrifiées par district, région et département

Étiquettes de lignes	Nombre de Localité/ Village
AGNEBY-TIASSA	15
BAFING	3
BELIER	3
BERE	4
BOUNKANI	29
FOLON	4
GBEKE	23
GBOKLE	18
GOH	5
GRANDS-PONTS	2
GUEMON	4
HAMBOL	5
HAUT-SASSANDRA	9
IFFOU	7
KABADOUGOU	2
LOH-DJIBOUA	14
MARAHOUÉ	9
MORONOU	5
NAWA	15
N'ZI	15
PORO	25
SAN-PEDRO	33
TCHOLOGO	8
TONKPI	18
WORODOUGOU	1
YAMOISSOUKRO	1
Total général	277

Source : Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie

Annexe 9: Réparation de PMH

REGION	Total
ABIDJAN-DISTRICT	2
AGNEBY-TIASSA	14
BAFING	5
BAGOUE	14
BELIER	50
BERE	29
BOUNKANI	26
CAVALLY	27
FOLON	2
GBEKE	74
GBOKLE	14
GOH	46
GONTOUGO	71
GRANDS-PONTS	3
GUEMON	59
HAMBOL	5
HAUT-SASSANDRA	64
IFFOU	28
INDENIE-DJUABLIN	33
KABADOUGOU	36
LA ME	3
LOH-DJIBOUA	9
MARAHOUÉ	79
MORONOU	11
NAWA	46
N'ZI	19
PORO	150
SAN-PEDRO	11
SUD-COMOE	9
TCHOLOGO	75
TONKPI	71
WORODOUGOU	3
YAMOISSOUKRO-DISTRICT	18
Total général	1106

Source : Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité

Annexe 10: Emploi jeune | Offre de stages

Districts	Offre de stages
ABIDJAN	736
AGNEBY-TIASSA	21
BAGOUE	32
BELIER	108
BERE	80
BOUNKANI	3
CAVALLY	53
FOLON	2
GBEKE	245
GBOKLE	7
GÔH	56
GONTOUGO	86
GRANDS PONTS	6
GUEMON	16
HAMBOL	35
HAUT-SASSANDRA	149
IFFOU	8
INDENIE-DJUABLIN	121
KABADOUGOU	171
LA ME	25
LOH-DJIBOUA	41
MARAHOUÉ	18
MORONOU	55
NAWA	67
N'ZI	42
PORO	233
SAN-PEDRO	33
SUD-COMOE	43
TCHOLOGO	19
TONKPI	98
WORODOUGOU	7
YAMOOUSSOUKRO	88
Total général	2704

Source : MPJIPSC

Annexe 11: Maintenance de PMH

REGION	Total
FOLON	17
ABIDJAN-DISTRICT	45
AGNEBY-TIASSA	388
BAFING	220
BAGOUE	351
BELIER	343
BERE	123
BOUNKANI	553
CAVALLY	189
FOLON	117
GBEKE	522
GBOKLE	70
GOH	470
GONTOUGO	869
GRANDS-PONTS	81
GUEMON	404
HAMBOL	220
HAUT-SASSANDRA	532
IFFOU	366
INDENIE-DJUABLIN	316
KABADOUGOU	299
LA ME	103
LOH DJIBOUA	53
LOH-DJIBOUA	192
MARAHOUÉ	461
MARAHOUÉ	72
MORONOU	69
NAWA	411
N'ZI	312
PORO	739
SAN PEDRO	71
SAN-PEDRO	50
SUD-COMOE	177
TCHOLOGO	474
TONKPI	648
WORODOUGOU	141
YAMOOUSSOUKRO DISTRICT	43
YAMOOUSSOUKRO-DISTRICT	128
Total général	10639

Source : Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité